

Flobecq, le 09 juillet 2010

APPEL A PROJETS 2011

Le Centre Culturel du Pays des Collines en partenariat avec l'asbl Collin'arts lance un appel à candidature dans le cadre de la Résidence d'Artistes afin de prévoir sa programmation 2011.

Contexte

Le Centre Culturel a la chance de gérer une Résidence d'Artistes qui accueille, pour une durée déterminée, des artistes ayant pour projet la création d'œuvres originales. Elle leur offre un espace de création, une diffusion locale de leurs activités, des possibilités de représentations sur l'ensemble du Pays des Collines, une possibilité de logement ainsi qu'un suivi technique et logistique durant leur séjour. La Résidence d'Artistes se situe Place A. Nouille N°11 à 7880 Flobecq. Le Centre Culturel du Pays des Collines possède également un lieu de création et d'exposition situé Grand-Place N°8 à 7911 Frasnes-Lez-Buissenal.

Objet de la résidence

Cette résidence représentera pour l'artiste un moment charnière dans sa carrière et lui permettra de voir aboutir une démarche artistique particulière prédéfinie avec les animateurs du Centre Culturel. L'artiste aura le temps d'approfondir sa création personnelle et de trouver de nouvelles pistes artistiques dans un lieu de recherche consacré à cet effet.

Période et durée des résidences et capacité de logement

La résidence est conclue sous forme de convention et s'étendra en moyenne sur un mois, durée pouvant être réenvisagée suivant les projets. La résidence peut accueillir un maximum de 8 personnes. La période que couvre cet appel à projet s'étend de février à décembre 2011.

Conditions générales de l'appel à candidature

Cet appel concerne les projets à l'initiative d'artistes vivant en Belgique ayant une expérience des arts de la scène au sens large (théâtre, danse, cirque, musique, écriture,...)

Un rendez vous au préalable est nécessaire avec la signature de la convention annexée

Dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront être introduits pour le 17 Octobre 2010 au plus tard (cachet de la poste faisant foi) au Centre Culturel du Pays des Collines.

Ils devront contenir :

- Un descriptif du projet (présentation du projet et objectifs poursuivis)
- Une lettre de motivation
- Une présentation des artistes ainsi que leur CV.
- Une proposition de planning souhaité, d'activités attenantes à la création et de présentation de la forme aboutie.

- Un descriptif de l'accompagnement technique demandé
- Fiche technique complète détaillée

Critères de sélection des dossiers

La sélection des dossiers se fera selon des critères de faisabilité (possibilités techniques et budgétaires), de pluridisciplinarité de l'approche artistique, de processus de recherche artistique et de la nouveauté de la forme, des initiatives visant l'incitation à la participation de la population locale et des réflexions sur les notions d'art et de territoire)

Les responsables des dossiers retenus seront avertis pour la fin novembre.

Demandes d'infos

Des informations supplémentaires peuvent être demandées par email à l'adresse suivante : axelle@culturecollines.com ou par téléphone : 068/54.29.02